VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EXTRAORDINAIRE A L'ENCAN DE LA PROPRIETE FONCIERE APPARTENANT AU DEFUNT LOUIS MATHIS ESQ

LES OFFRES COMPRENANT PLUS PARTICULIEREMENT

3 MAGNIFIQUES ETENDUES DE TERRE sur la façade du fleuve (et ayant les facilités de chemin de fer) près la grande fabrique de Meubles de la N. O., la fabrique de Boîtes Alcus, le Moulin Otis et d'autres grandes entreprises de manufactures.

UN ILET DE TERRE SUR LES RAILS DU chemin de fer, borné par les rues Tchoupitoulas Front, Léontine et Valmont.

MAGASINS PRES DU MARCHE MAGASIN

MAISONS DE RESIDENCES dans le Premier District, lequel pourra être un placement attrayant aux petits acheteurs.

UN BEL ILET, dans le sixième district, district lequel offrira une occasion aux spéculateurs et de nombreux autres moyens de désirables propriétés foncières complètement décrits dans le corps de cette annonce.

LES VENTES SERONT FAITES POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

MARDI LE 26 AVRIL 1904, A MIDI, A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Renseignements complets annoncés à la vente.

IN RE SUCCESSION DE LOUIS MATHIS, No 71,483, du dossier de la Division D, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Et

IN RE LOUIS J. J. MATHIS ET ALS VS MME ELIZABETH KOPP MATHIS, et als No 72,930, du dossier de la Division A, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 7 mars 1904, et d'un ordre amendé daté le 24 mars 1904, rendu dans la succession de Louis Mathis, No 71,483 du dossier, et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, ledit jugement rendu en cour ouverte le 17 mars 1904 et signé en cour ouverte le 23 mars 1904, rendu dans l'affaire de Louis J. J. Mathis et als vs Mme Elizabeth Mathis et als, No 72,930 du dossier, je J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 26 avril 1904, à midi.

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, située dans l'ilet No 4, Quatrième District de cette ville, lequel dit ilet est borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Philip et Soraparu; ladite portion de terre est indiquée comme lot 5 sur un plan de voyer fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, et mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds de face à la rue Water, par une profondeur de 90 pieds, 0 pouce, 7 lignes sur la ligne de la rue Soraparu et d'une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philip; la propriété courant au travers de l'ilet et s'ouvrant sur les deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 103' 11" 3''' de l'encoignure de la rue Soraparu.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 72 borné par l'avenue Leake, les rues Tchoupitoulas, Léontine, et Valmont, lequel dit ilet de terre, d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu en vingt lots séparée, chaque lot mesurant comme suit: Lot 1, 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake, formant l'encoignure de la rue Léontine, mesurant 28 pieds 3 pouce 0 ligne à travers la ligne du fond, par une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot 10 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Valmont, mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles; tous ces lots de 1 à 10 inclusivement sont contigus comme il est démontré par un plan de C. Milo Williams en ceci référée.

Lot 11 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas; formant l'encoignure de la rue Valmont; mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond, sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Le lot 20 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, formant l'encoignure de la rue Léontine; mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 11 à 20 inclusivement d'après le plan de C. Milo Williams en ceci référée sont contigus.

3° Une certaine portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 79 1/2 lequel ilet est borné par les rues Water et le fleuve Mississipi, les rues Lyon et Upperline. La propriété d'après un plan de voyer fait le 28 décembre 1903 par H. W. W. Reynolds et d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams le 2 mars 1904, il sera vendu dans la manière suivante.

Lot A mesurant 76 pieds de face à la rue Water, courant au fleuve Mississipi, s'étendant 825 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de la rue Upperline sur une profondeur et façade de 825 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Lyon.

Le lot B est contigu au lot A et a le même mesurement.

Le lot C est contigu au lot B et a la même mesure que les lots A et B.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et avec tous les voies, droits, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par le fleuve Mississipi, l'avenue Leake, (rue Old Front), les rues Léontine et Valmont, ledit ilet étant originalement connu comme ilet D, Rickerville, et d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu comme suit:

Le lot A mesure 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake, de là courant au fleuve Mississipi en profondeur et façade à la rue Léontine une distance de 770 pieds plus ou moins et une profondeur sur la ligne vers la rue Valmont de 775 pieds plus ou moins.

Le lot B mesurant 93 pieds 7 pouces 6 lignes de face à l'avenue Leake, de là courant en profondeur au fleuve Mississipi une distance de 770 pieds plus ou moins, sur la ligne de la rue Léontine par une profondeur et façade sur la ligne de la rue Valmont de 786 pieds, plus ou moins.

5° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 57, lequel ilet est borné par l'avenue Leake, le fleuve Mississipi, l'avenue Napoléon et la rue Jéna, laquelle portion de terre d'après un plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 12 novembre 1902, a été divisé en lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et plus tard par un plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a été subdivisé en lots A, B et C et sera vendu comme suit

Le lot A, mesurant 70 pieds 4 pouces, 3 lignes de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Jena, courant au fleuve Mississipi et a une profondeur et façade de 227 pieds plus ou moins sur la ligne la plus près de l'avenue Napoléon et une profondeur de 832 pieds plus ou moins à la rue Jena, formant l'encoignure de ladite rue Jena.

Le lot B mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake, courant au fleuve Mississipi est à une profondeur de 827 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jena et 822 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon.

Le lot C mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake courant au fleuve Mississipi et à une profondeur de 822 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jéna, et 816 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon.

6° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant située dans le Quatrième District de cette ville, ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasins, Camp, Josephine et St André; ladite portion de terre d'après un plan fait le 5 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, formant partie du lot original No 7, de l'ilet No 144, mais il est désigné sur le plan par ledit C. Milo Williams comme lot B. Ledit lot B mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Magasins 16 pieds 1 pouce 5 lignes de largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages connu comme 2023 rue Magasins, loué à bail à Thos B Tracy, au taux de $35 par mois au 30 septembre 1904, ledit bail enregistré dans le bureau des transferts, livre 194, folio 254, le 27 février 1904.

7° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasin, Camp, St André et Joséphine, et mesurant trente-neuf pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue St André sur cent quatre vingt onze pieds trois pouces plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles; laquelle portion de terre comprenant le tout qui est désigné par le numéro treize est contigue une portion du lot numéroté quatorze sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 16 décembre 1854, et déposé pour référence en l'étude de Daniel E. Ricardo, alors un notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme No 1116 rue St André, et la propriété est louée à bail à Jos. J. McMahon à $50 par mois le bail expirant le 31 mai 1905, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 196, folio 247, le 23 février 1904.

9° Un certain ilet de terre dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Liberte, Howard, Robert et Soniat, désignés comme ilet No 569 et mesurant d'après le plan de H. W. W. Reynolds, voyer, ledit plan fait le 29 avril 1899, 250 pieds de face à la rue Howard, 250 pieds de face à la rue Liberté, 302 pieds 9 pouces à la rue Soniat et 302 pieds 9 pouces à la rue Robert. Cette propriété sera vendue d'après le plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904 dans la manière suivante:

Le lot 1, mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et mesurant en profondeur 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur au travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre ligne parallèles.

Le lot 5 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les lots 6 et 7 mesurent chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot 8 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot 9 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Robert et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 1 à 9 inclusivement sont contigus et tous face à la rue Liberté.

Les lots 10 et 11 mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Robert, la même largeur au travers de la ligne du fond, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Ces lots sont contigus les uns aux autres.

Le lot 12 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure de la rue Robert

Le lot 13 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 14 et 15 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond, sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot 16 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 17 et 18 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 19 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds.

Le lot 20 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 12 à 20 inclusivement sont contigus.

Les lots 21 et 22 sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Soniat la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

10° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, située dans l'ilet 87, Premier District, ledit ilet borné par les rues Religieuses, St Thomas, Céleste, Félicité et St James. Ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, est marquée comme lot 5 et cette moitié du lot original 3 étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuse sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et est situé à une distance de 150' 10" 2''' de l'encoignure de la rue Céleste.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, connue comme le No 1719 rue Religieuse; les revenues seront annoncés à la vente.

11° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, ilet No 91, borné par les rues St James, St Thomas et Félicité; ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James, la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 3 comme il est démontré sur le plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 712-14 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente.

12° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans la Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans [autrefois dans la ville de Carrollton et Paroisse de Jefferson, dans cet Etat] dans l'ilet No 318, borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Mobile, [autrefois Dixième] et Héron (autrefois Napoléon) désignés comme les lots numéro neuf et dix de l'ilet No 124 B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 25 avril 1870, lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Castaing et Collos architectes, déposé pour références en l'étude de James D Augustin, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la dite rue Burdette, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Numéro Dix formant l'encoignure des dites rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues le No —— rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

13° Toutes les propriétés suivantes incluant cette treizièmement décrite est situées dans l'ilet 92, premier district, borné par les rues St Thomas, Chippewa, St James et Market. Cet e propriété a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, et d'après son plan d'arpentage, sera offerte comme lots A, B, C, D, E, F, G. Le lot A est le même offre dans cette annonce et est décrite comme suit

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situées dans le premier district de cette ville, ilet No 92, borné par les rues St Thomas, Chippewa, St James et Market. Ladite portion de terre est désignée comme le lot A dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant 88 pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages connue comme les Nos 1667-69 rue St Thomas. Les revenus seront annoncés à la vente.

14° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages là-dessus y appartenant, désigné comme le lot B, dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après ledit plan ledit lot mesurant 25 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

15° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, désigné comme lot C, dans le plan fait le 2 mars 1904, Par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ladite portion mesure 64 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue St Thomas courant une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue St James, duquel point il court dans une ligne parallè e à la rue St Thomas et dans la direction de la rue St James, une distance de 25 pieds 4 pouces 2 lignes, duquel point il court dans une ligne parallèle à la rue St James; et dans la direction de la rue Chippewa, une distance de 7 pieds 6 pouces 4 lignes, auquel point il court sur une ligne parallèle à la rue St Thomas et dans la direction de la rue St James, une distance de 6 pieds 4 lignes, de la sur une ligne parallèle à la rue St James; et dans la direction de la rue Chippewa, une distance de 64 pieds, 5 lignes, auquel point il court au travers de la ligne du fond d'une ligne parallèle à la rue Chippewa, et dans la direction de la rue Market, une distance de 73 pieds 10 pouces, 6 lignes, et de ce point il court dans une ligne parallèle à la rue Market et dans la direction de la rue St Thomas, une distance de 64 pieds, 5 lignes duquel point il court une distance de 21 pieds 9 pouces sur la ligne la plus près de la rue Market, et parallèle à la rue St Thomas, de laquelle il court sur une ligne parallèle à la rue Market et jusqu'à la rue St Thomas, une distance de 127 pieds 10 pouces 6 lignes. Les améliorations sont connues comme une substantielle résidence en briques, No 1659 rue St Thomas. Les revenues seront annoncés à la vente.

16° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages là dessus y appartenant, désigné comme le lot D, dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan, ledit lot de terre mesurant 39 pieds, 3 pouces, de face à la rue Market, sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles et ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Market et St Thomas.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme les Nos 700-02 rue Market. Les revenues seront annoncées à la vente.

17° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages là dessus y appartenant, désigné comme lot E sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

18° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, avantages et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, ilet 92, lequel ilet borné par les rues St James, Chippewa, St Thomas et Market, laquelle dite portion de terre est désignée comme le lot F, sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 49 pieds 4 pouces, 6 lignes de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages, connue comme le No 714 rue Market. Les revenue seront annoncés à la vente.

19° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, avantages et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Frérst (autrefois Jacobs) et Terpsichore, désigné par le numéro huit, sur un plan fait par J. T. Dunbar voyer, le 11 avril 1848, et déposé en l'étude de T. Laton, an jeunement un notaire en cette ville. Ledit lot mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Malpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, ou son propre ordre, et par lui en elle endossée, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1904; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M Stafford, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur
Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.
F. A. Lambert, avocat.
2 av-2 3 10 17 24-mai 1 3

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Cottage simple No 535 rue Dorgenois, à l'encan.

Succession d'Allen G. Goins.

No 53,757—Division C—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 30 mars 1904, et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 3 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, avantages et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, les avenues Broad et Tulane et la rue Gravier, désigné par le numéro quarante sur un plan de P. A. D'Hémécourt, de la date du 10 juillet 1890, et annexé à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire à la date du 26 octobre 1891, d'après lequel ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dorgenois sur deux cent quarante et un pieds un pouce et deux lignes de profondeur.

Les améliorations consistant en un cottage simple, hangar, écurie, etc. d'après le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et les clauses coutumières de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1904 déposant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et payant pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire.

WILL. J. MORGAN, Encanteur,
bureau 331 rue Carondelet.
Walter L. Gleason, avocat.
3 av—3 10 17 24—mai 1 8 10

Succession de Mlle Anna C. Menki.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,300—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Graf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Geo. J Unterstine, avocat
13 avril—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

No 4005 rue du Camp entre Constantinople et Marengo.

A L'ENCAN.

No 64,517 Division A, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans SUCCESSION DE Mme ANNA McLEAN GERARD, veuve de Thos H Howard. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, ledit ordre daté et signé le 12 avril 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique le MARDI, 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et connu comme le No municipal 4005 rue du Camp, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Constantinople et Marengo désigné par le numéro municipal 205, ledit lot désigné par la lettre B de l'ancien ilet No 34 et est composé de partie des lots 21, 22, 23 et 24, et mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent seize pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 24 novembre 1890 et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, daté le 6 décembre 1890

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, payer pour l'acte de vente pardevant B. Rouen notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières 303 rue Baronne.
J. J. McLoughlin, avocat.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE
3155-57 RUE NEMPARTS
(ILET LOUISA, CLOUET ET ST CLAUDE),
—ET—
DEUX MAISONS SIMPLES,
Nos 3316 ET 3318 RUE BOURGOGNE,
(ILET PIETE, DESIRE ET DAUPHINE)
A L'ENCAN
A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE A MIDI, MARDI, 24 MAI 1904.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 15 avril 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, dans l'affaire intitulée Succession de George Darsam, dossier No 73,073, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 24 mai 1904, les propriétés foncières comme suit, à savoir:

A. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Louisa, Clouet et St Claude, commençant à une distance de quatre vingt quatorze pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Louisa et Remparts et mesurant en mesure américaine trente six pieds quatre pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de

1er Une portion de terre mesurant trente six pieds et quatre pouces de façade à la rue Remparts sur soixante cinq pieds quatre pouces de profondeur, et 2d d'une autre portion de terre immédiatement dans le fond ci-dessus et mesurant trente six pieds quatre pouces sur une ligne parallèle à la rue Remparts sur trente deux pieds huit pouces de profondeur sur une ligne prolongée de côté perpendiculaire à la rue Remparts. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 3155 et 3157 rue des Remparts et consistant en un cottage double.

B. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Cinq, de l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Bourgogne, Désiré et Dauphine, sur un plan de C. Giroux, architecte, daté le 14 décembre 1848 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville sous le No 35 de son livre de plans No 5 lequel lot de terre mesurant en mesure anglaise trente sept pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes de profondeur et trente sept pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses ou améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 3316 et 3318 rue Bourgogne et consistant en deux maisons simples.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus de leurs enchères et déposer 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 303 rue Baronne, coin Gravier.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 22 24

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 2416-18 Rue Melpomène.

A L'ENCAN.

Succession de Joseph C. Raymond.

No 71,930—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division E, ledit ordre daté et signé le 28 mars 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 3 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, dépendances, avantages et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arabella et Hurst et les Avenues Nashville et St Charles, connu comme ilet No 60; le dit lot est désigné par le numéro 3, sur un plan de D. M. Brosnan, voyer de ville, daté le 4 mai, 1887, et annexé à l'acte de vente pardevant J. Bandermagel, notaire, de la date du 12 septembre 1887, de J. M. Bonner à Mme E. D. Pilcher, et ledit lot mesurant 45' 3" 3''' de face à la rue Arabella sur 120' de profodeur, avec une largeur dans le fond de 45' 1" 6''' et ledit lot commençant à une distance de 89' 10" 6''' de l'encoignure de la rue Hurst. Les améliorations sont connues comme No 1516 rue Arabella.

2. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Howard et Freret, lequel dit lot est désigné par le numéro 7, et le dit lot par le numéro 20, et le dit lot mesurant 25 de face à la rue Washington, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120'.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, et payer pour les actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire; un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,
Propriété Foncières et Placements, Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.
Branch K. Miller, avocat.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

Téléphone—1488

VENTES A L'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

160 acres de terre dans la paroisse St Tammany—Mardi, le 10 mai 1904 à midi—Succession d'Auguste Zenner.—No 72,943—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 10 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le 8 avril 1904 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre-vingts et 80/100 acres de terre situés dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, située dans la moitié Sud du quartier Sud Est de la section trente quatre, comté huit, rangée quatorze Est de cette Hélène, District Méridien de la Louisiane.

2° Quatre-vingt acres de terre situés dans ladite paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, contigus à la propriété ci-dessus décrite, aussi situés dans la moitié sud du quartier sud ouest de la section trente quatre comté huit, range quatorze, est du district Greenberg. Lesdits quatre vingt acres formant partie d'une grande étendue de terre connue comme l'étenne Pierre T. Robert. Ensemble avec tous les droits, voies avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer